



**VILLEPREUX est une ville en pleine expansion :**

**12 500 hbts en 2020, 14 000 hbts à l'horizon 2025.**

**Membre de la Communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines,**

**Idéalement située dans la Plaine de Versailles, à 20 kilomètres de Paris,**

**Villepreux possède un cadre de vie exceptionnel.**

## **LA VILLE DE VILLEPREUX RECRUTE**

### **RESPONSABLE AMENAGEMENTS URBAINS ET MOBILITES (H/F)**

Sous l'autorité du Directeur des Services Techniques, vous assurez la gestion de la voirie, des droits de voirie. Vous assurez la coordination avec les intervenants extérieurs, l'étude des dossiers des concessionnaires et suivi de leurs travaux.

Vous gérez le domaine public routier et participez aux dispositifs d'astreinte. Vous devrez répondre aux demandes des usagers et élus sur les aménagements de la voie publique et être force de proposition dans le respect de la réglementation.

#### **Vos missions principales :**

- Coordination des travaux effectués sur les VRD en lien avec l'agglomération de Saint Quentin en Yvelines sur les thématiques : Assainissement-eau potable, voirie, éclairage public,
- Coordination des travaux de voirie en régie et lien avec l'équipe de terrain, Pilotage et suivi des travaux confiés aux entreprises extérieures,
- Suivi et contrôle des concessionnaires voirie intervenant sur le territoire de la collectivité (Enedis, GRDF, GRT, Orange, ...),
- Suivi et gestion des sujets de mobilités douces en lien avec l'agglomération de Saint Quentin en Yvelines (vélos, trottinettes, ...),
- Analyse des problèmes constatés et élaboration de solutions conjointement avec les partenaires,
- Participation aux choix techniques en cohérence avec les orientations politiques,
- Collaboration aux astreintes techniques et hivernales,
- Participation à l'élaboration du budget de son service,
- Suivi du stock de fournitures de voirie et du matériel,
- Contrôler le respect des règles de sécurité et la mise en œuvre des pouvoirs de police du maire sur le domaine public, en collaboration avec la police municipale,
- Rédiger les arrêtés temporaires de travaux et permissions de voirie – en cas de besoin - (bennes à gravats, échafaudages, palissades de chantiers) être le garant de leur mise en œuvre et de leur application,
- Gestion des marchés de la ville en lien avec l'aménagement urbain, voirie et mobilités.

#### **Profil recherché :**

- Titulaire d'un diplôme de niveau Bac+3 en infrastructure ou travaux publics,
- Connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales (régie, marchés publics, DSP),
- Solides connaissances techniques et réglementaires en matière de voirie, d'éclairage public,
- Maîtrise du règlement de voirie et du règlement de publicité, des règles de sécurité et de signalisation,
- Disponible, discret, autonome et réactif,
- Bonnes capacités rédactionnelles notamment les notes techniques et administratives,
- Force de proposition et dynamique,
- Capacités de management opérationnel,
- Maîtrise de l'outil informatique,
- Titulaire du permis B valide.

**Spécificité du poste :**

Assurer la participation aux astreintes techniques

**Description du recrutement :**

Type de contrat : recrutement par voie de mutation ou CDD renouvelable

Rémunération Statutaire + prime annuelle + heures supplémentaires rémunérées ou récupérés + Participation à la mutuelle + Forfait Mobilité Durable + CNAS

Renseignements : Madame Emmanuelle SAMSON, DRH

Merci d'adresser votre candidature à l'attention de Monsieur le Maire de Villepreux (lettre de motivation et CV) à [recrutement@villepreux.fr](mailto:recrutement@villepreux.fr)